

DÉTAIL DES PARCOURS 2021/2022

ados/adultes en parcours :

Pulse (cycles 2&3)

Tempo (perfectionnement)

Amateurs

APRÈS UN CYCLE 1 : EXPLORER

PARCOURS PULSE – CYCLE 2

Le CYCLE 2 marque le temps de la découverte de différentes pratiques, esthétiques... permettant de formuler des choix, de construire son projet artistique. Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel ou collectif à raison d'1/2 à 3/4 h/s ou plus en format collectif. Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- **Une pratique d'ensemble* annuelle.**
Pendant la durée du cycle, les instruments de l'orchestre (cordes, vents, percussions) doivent obligatoirement suivre pendant 2 années l'orchestre correspondant à leur pratique.
- **Au minimum 3 modules** trimestriels** dont 1 minimum de la catégorie « Langage et Culture »
 - Le Bilan de fin de cycle 2 conduit à l'obtention du Brevet d'études musicales (BEM)

APRÈS UN CYCLE 2 : APPROFONDIR

PARCOURS PULSE – CYCLE 3

Le CYCLE 3 / APPROFONDIR, aboutissement de la formation au conservatoire, permet de formuler des choix, de construire son projet, d'affirmer son expression artistique. Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel à raison d'1h/s.
Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- **Une pratique d'ensemble annuelle.** (voir page suivante : *LES ENSEMBLES)
Pendant la durée du cycle, les instruments de l'orchestre (cordes, vents, percussions) doivent obligatoirement suivre pendant 2 années un orchestre correspondant à leur pratique.
- **Au minimum 3 modules trimestriels** dont 1 minimum « Langage et Culture » niveau avancé (voir page suivante : **LES MODULES)
 - Le Bilan de fin de cycle 3 conduit à l'obtention du Certificat d'études musicales (CEM)

À PARTIR DE 13 ANS : **PARCOURS TEMPO – PERFECTIONNEMENT ADOS/ADULTES**

Accessible après le cycle *DEBUTANT ADOS/ADULTES*, après une formation en *PARCOURS PULSE* ou sur bilan de compétences après une formation antérieure extérieure à l'établissement.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- Le cours d'instrument ou de chant, individuel 1/2h/s. Les horaires sont établis début septembre.
- Une pratique d'ensemble annuelle (cf *présentation des modules et ensembles*)
- Au minimum un module trimestriel (cf *présentation des modules et ensembles*)

PRATIQUER EN AMATEUR

Après un parcours de formation ou en reprise d'une pratique antérieure suivie d'une période d'interruption, le conservatoire propose aux musiciens amateurs de développer une vie artistique riche et diversifiée.

- Pratiquer au sein d'un orchestre ou ensemble et ainsi s'impliquer dans des projets ambitieux.
- Faire le point sur sa technique instrumentale ou dépasser une difficulté, grâce au soutien instrumental (8h annuelles à répartir selon les besoins)
- Réactualiser ses compétences en langage musical ou découvrir de nouvelles pratiques en participant à des modules ou à des stages organisés pour les amateurs durant l'année.

LA DOMINANTE CRÉATION PARCOURS PULSE – CYCLE 2 & 3 OU PARCOURS TEMPO

Le pôle création propose des parcours à chaque profil de créateur (instrumentiste, chanteur, compositeur, producteur, concepteur) et à tous les projets.

Pour en savoir plus : flyer disponible au conservatoire ou sur le site de l'agglo www.agglo-villefranche.fr

LA DOMINANTE JAZZ EXPLORER / APPROFONDIR - PARCOURS PULSE – CYCLE 2 & 3

Dès le début du cycle 2, les élèves ayant un projet personnel fort autour du jazz peuvent choisir d'approfondir cette esthétique grâce à un parcours spécifique proposant une progression complète, cohérente d'enseignements complémentaires. La validation des cycles et l'obtention des certifications BEM et CEM demeurent identiques.

Disciplines concernées par la dominante jazz : chant, trompette, saxophone, trombone, flûte traversière, violon, piano, batterie et percussions, guitare électrique, guitare basse et contrebasse.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel ½h à 1h/s. Les horaires sont établis début septembre.
- **1 ou 2 pratiques d'ensemble**,
 - Pour tous : **Combo-jazz**, lundi 19h-20h30 avec Christophe M, Cédric P, David B.
 - Selon l'instrument et l'effectif global : Big Band avec Christophe M
 - en cycle 2, **Big Band junior**, samedi 9h-10h30 au 1^{er} trimestre / obligatoire en 2C3-2C4
 - en cycle 3 : **Big Band Jazz**, samedis à préciser

- **L'étude du langage musical jazz**

| | | | |
|---------|--------------------------|----------------------|--------------|
| 2C1 | Harmonie jazz au clavier | Lundi 18h-19h | David B |
| 2C2 | Harmonie jazz 1 | Mercredi 17h45-18h45 | Laure B |
| 2C3 | Harmonie jazz 2 | Mercredi 18h-19h | Christophe M |
| 2C4 | Harmonie jazz 3 | Mercredi 19h-20h | Christophe M |
| 3C1 | Arrangement jazz 1 | Mardi 18h-19h15 | Christophe M |
| 3C2/3C3 | Arrangement jazz 2 | Mardi 19h15-20h30 | Christophe M |

- **Les cours complémentaires** à suivre entre les années 2C2 et 2C4, au minimum :
 - 1 module de culture musicale jazz : 5 samedis à préciser de 13h30 à 15h avec Cédric P
 - 1 module de piano complémentaire jazz : sur RDV avec David B

LES ENSEMBLES & MODULES (cf présentation détaillée)

*LES ENSEMBLES

Organisés sur l'année entière, les ensembles constituent le creuset d'élaboration des projets artistiques. Il s'agit de forger le son du groupe, cheminer ensemble vers l'aboutissement d'un projet et la rencontre avec le public.

Les orchestres cordes, harmonies, symphoniques contribuent de manière décisive à la formation du musicien sur des éléments aussi fondamentaux que la sonorité, la justesse, l'engagement dans le jeu...

- En **parcours PULSE**, il est **obligatoire pour les instruments concernés** de participer à ces orchestres pendant **2 ans minimum** pour chacun des cycles 2 et 3.
- En **parcours TEMPO**, l'expérience de l'orchestre est vivement recommandée sans être obligatoire

Les thématiques, esthétiques de certains ensembles sont également accessibles sur un format plus court, au titre de découverte dans l'offre de modules « **DÉCOUVERTE ET CRÉATION** ».

**LES MODULES

Adapter le parcours aux besoins et préférences de l'élève constitue la raison d'être de l'enseignement par modules. Concentrer l'apprentissage pendant un temps donné, sur une thématique, un noyau de compétences particulières favorise la consolidation des acquis.

Chaque module correspond à **1 trimestre de cours**, bien que certains soient organisés sous forme de stage.

Les modules « **LANGAGE ET CULTURE** » permettent, selon les besoins de chaque élève, d'approfondir des compétences fondamentales de maîtrise du langage musical. L'offre est structurée en 3 niveaux d'acquisition dont la correspondance avec les parcours s'établit approximativement comme suit, tout en restant à adapter selon le profil et les besoins de chacun (se renseigner auprès des professeurs) :

- **BASE** : parcours PULSE 2C1/2C2 ; TEMPO perfectionnement 1^{ère} et 2^{ème} année
- **INTERMEDIAIRE** : parcours PULSE 2C3/2C4 ; TEMPO perfectionnement 3^{ème} et 4^{ème} année
- **AVANCÉ** : parcours PULSE cycle 3

Les modules « **DÉCOUVERTE ET CRÉATION** » invitent à découvrir une pratique méconnue, une esthétique spécifique, des outils de création... et constituent un enrichissement considérable du champ de connaissance d'un élève conduisant parfois à la naissance d'une passion ou vocation.

De manière générale, quel que soit son parcours, son âge, son niveau, le dialogue avec les professeurs permet d'orienter au mieux ses choix.

Langage musical jazz : les cours à l'année décrits ci-avant, chapitre « **Dominante jazz** » sont aussi accessibles à d'autres élèves qui ne suivent pas la dominante dans son entièreté. Se renseigner auprès des professeurs.